



Olten, le 16 novembre 2011

Communiqué de presse

Assemblée des délégués de Bio Suisse à Olten

Pour un développement encore plus durable

Plus de prestations environnementales, moins de bureaucratie, nouvelles voies pour les normes sociales: les délégués des organisations membres de Bio Suisse ont décidé aujourd'hui à Olten de faire progresser encore plus le Bourgeon dans ces trois dimensions du développement durable. Doté de 10'000 francs, le sixième Prix d'encouragement de Bio Suisse a été décerné à la coopérative valaisanne ValNature, dont le but est la production et la transformation climatiquement neutres de raisin biologique.

En confirmant l'orientation prise par la révision globale des directives du Bourgeon, les délégués de Bio Suisse ont fait un pas de plus vers une réglementation plus compréhensible et vers une intégration plus efficiente et plus forte des organes spécialisés et de la base. «Cela nous permettra de diminuer la bureaucratie tout en préservant le haut niveau des normes Bourgeon sur le plan de l'environnement, du bien-être des animaux, de la qualité et du social», a expliqué Urs Brändli, le Président de Bio Suisse. Les délégués approuveront définitivement cette révision au printemps 2012.

L'Assemblée des délégués a pris une autre décision importante dans le domaine des économies de ressources et d'énergie dans les cultures sous abri. Le chauffage des serres était en effet jusqu'ici simplement limité à 5 °C. Inscrire le recours à des technologies écologiques et économes en énergie dans le Cahier des charges offre l'avantage de pouvoir en même temps diminuer la consommation d'énergie et prolonger la période de production. Bio Suisse consolide ainsi la position leader du Bourgeon dans les trois dimensions du développement durable.

En prévision de la politique agricole 2014 – 2017, le Conseiller national et Président de l'Union suisse des présidents Hansjörg Walter a, en tant que conférencier invité, souligné que, pour lutter contre les pertes de parts de marché et pour encourager la production agricole suisse, il faut – indépendamment des systèmes de production – renforcer les contributions à la sécurité de l'approvisionnement et diminuer les contributions à l'adaptation.

Le prix d'encouragement 2011 de Bio Suisse attribué à ValNature

Créée au Valais il y a trois ans, la coopérative ValNature soutient avec son projet «Viticulture bio sans émissions» des piliers importants de l'agriculture biologique moderne et régionale: Elle utilise de manière novatrice des techniques agricoles écologiques et milite pour la propagation d'une viticulture biologique économe en ressources. En misant sur la production et la transformation climatiquement neutre du raisin, ValNature offre à ses membres motivation et perspectives d'avenir. Ce projet est porteur d'avenir par sa régionalité, sa modernité et sa durabilité, a affirmé dans son panégyrique la Conseillère nationale et coexploitante d'une ferme bio Maya Graf, qui parlait en tant que présidente du jury. Ce projet permet de renforcer et de redévelopper les petites entreprises paysannes familiales dans une importante région viticole de notre pays, et fournit en même temps une contribution extrêmement précieuse à la protection de l'environnement et du climat.

*Voir aussi les informations détaillées ci-jointes sur le Prix d'encouragement de Bio Suisse.
Des photos de la remise du prix peuvent être téléchargées depuis www.bio-suisse.ch*

Interlocutrice pour les médias:

Sabine Lubow, Responsable des relations publiques de Bio Suisse,
Tél. 061 385 96 25, courriel sabine.lubow@bio-suisse.ch

Prix d'encouragement 2011 de Bio Suisse

Viticulture sans émissions polluantes: Le projet de ValNature

Surtout au Valais, la vigne est très gourmande en main-d'œuvre et, vu qu'elle se pratique le plus souvent sur des parcelles peu praticables, les différents travaux et transports exigent beaucoup de temps et de force. Si on veut survivre économiquement, pas le choix: il faut se mécaniser. Cependant, les machines viticoles, tracteurs et camions à moteurs diesels ou à essence émettent énormément de CO₂, et leur bruit et leurs gaz d'échappement provoquent des pollutions importantes.

La coopérative ValNature, dont le siège est à Loèche-Susten, explore de nouvelles voies, mise sur des machines et des véhicules électriques, lance la construction d'une microcentrale hydraulique, installe des panneaux photovoltaïques, augmente les surfaces de vignes biologiques et biodynamiques. L'enherbement et le terrassement horizontal permettent de maintenir la fertilité du sol et de favoriser la biodiversité. Avec la culture de cépages résistants aux maladies comme le mildiou et l'oïdium, la coopérative s'attaque autrement que par la chimie à ces grands problèmes de la viticulture. La vigne de ValNature qui répond au doux nom de Vénus n'a par exemple encore jamais été traitée – elle n'est donc jamais entrée en contact ni avec des herbicides ou des pesticides, ni même avec des fongicides autorisés en viticulture bio.

Outre de nouvelles méthodes de culture et de transformation, ValNature prévoit aussi de continuer le développement des outils et machines électriques – qui pourront d'ailleurs servir aussi dans d'autres branches agricoles en région de montagne et soutenir de manière générale le travail manuel.

ValNature investira les 10'000 francs du prix dans une nouvelle petite centrale hydraulique qui utilisera avec l'accord de la commune l'eau d'une source qui n'est pas encore exploitée. Cela permettra à ValNature de simplifier l'entretien des installations et de doubler sa production d'électricité à plus de 4'000 kWh par année.

Pour en savoir plus sur ValNature: www.valnature.ch

À propos du Prix d'encouragement de Bio Suisse

Le Prix d'encouragement de Bio Suisse distingue des personnes ou des institutions qui s'investissent pour le développement de l'agriculture biologique en Suisse au travers de projets novateurs et durables. Ce prix est attribué cette année pour la sixième fois. En décernant ce prix, Bio Suisse vise le renforcement de l'agriculture biologique ainsi que l'encouragement de l'offre et de la demande de produits biologiques suisses.

Précédents lauréats:

2006 – Les initiateurs de l'«Alp de Lagh» dans le Val Cama, Misox GR

2007 – Rosmarie Eichenberger, initiatrice de la «Biowanderroute Prättigau» GR

2008 – 19 projets régionaux de la Fédération Romande de l'Agriculture Contractuelle de Proximité (FRACP)

2009 – Sativa Rheinau AG, développement de la première variété de maïs doux non hybride du monde

2010 – Association alpinavera, concept du Pain du Bouquetin (Capricorn-Brot) à base de céréales bio de montagne, GR

Le jury de cette année:

Maya Graf, paysanne bio et conseillère nationale; Susanne Rothenbacher, journaliste à la revue «Schweizer Familie»; Daniel Bärtschi, directeur de Bio Suisse, Sabine Lubow, cheffe de projet pour le Prix d'encouragement.

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faîtière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'500 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 750 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.